

24 oct 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 24 octobre 2003

## Reconstruction de l'Irak

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, et de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Coopération au Développement, le Conseil des Ministres a marqué son accord à la participation de la Belgique à la Conférence des Donateurs, qui se tient les 23 et 24 octobre 2003 à Madrid.

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, et de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Coopération au Développement, le Conseil des Ministres a marqué son accord à la participation de la Belgique à la Conférence des Donateurs, qui se tient les 23 et 24 octobre 2003 à Madrid.

La délégation belge sera dirigée par le Ministre de la Coopération au Développement. La Belgique visera, dans la définition de la reconstruction et de la réhabilitation de l'Irak, des projets et actions concrets qui concernent notamment les besoins humanitaires de la population iraquienne et le rétablissement de l'Etat de droit. En vue de réaliser les projets et actions, un budget de 4 à 5 millions d'euros a été identifié, réparti de la façon suivante :- 1 million d'euros sur les lignes budgétaires " prévention des conflits " ou " aide d'urgence et réhabilitation " (année 2004) du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, sous la responsabilité du Ministre des Affaires étrangères, en collaboration avec les autres SPF ;- 3 millions d'euros sur la ligne budgétaire BA 54313501 du programme " coopération multilatérale " sur le budget de la Coopération internationale 2003 ;- participations d'autres SPF.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe